|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | republique et canton de geneve  Département présidentiel  Service communication et information | | |  |
|  | |  | Genève, le 8 juin 2015  Aux représentant-e-s des médias | |

Communiqué de presse  
du département de l’environnement, des transports et de l’agriculture  
 et du Conseil du Léman

Le Léman est un lac magnifique et offre un splendide panorama. Afin d'en faire profiter les cyclistes, un Tour du Léman à vélo a été balisé. L’inauguration s’est déroulée le 6 juin 2015 à Hermance, en présence de M. Luc Barthassat, conseiller d’Etat de la République et canton de Genève chargé du département de l’environnement, des transports et de l’agriculture, et de M. Jacques Melly, président du Conseil du Léman et Président du Conseil d’Etat du canton du Valais.

Elus, cyclistes et population se sont donné rendez-vous à Anières ; puis ont tous pédalé en cortège jusqu’à la frontière franco-suisse à Hermance, histoire de découvrir une petite partie de l’itinéraire. Le maire d’Hermance, Mme Karine Bruchez Gilberto, a ensuite accueilli les invités dans sa commune, au bord du lac. Un casse-croûte du cycliste, composé de spécialités et de boissons venues des cinq régions, a récompensé les cyclistes.

Genève peut constituer un bon point de départ et d’arrivée pour le Tour du Léman. Afin de rouler toujours au plus près de la rive, il est conseillé de longer le lac dans le sens des aiguilles d’une montre. En quittant la gare de Cornavin en direction du canton de Vaud, on longe les plages qui bordent la rive droite avant faire une incursion dans la campagne jusqu’à Versoix. Puis on traverse le canton de Vaud, entre montagnes enneigées et coteaux viticoles, avant de faire une courte incursion dans le canton du Valais, au bout du lac. Retour par le Chablais haut-savoyard, qui conduit le cycliste aux portes d’Hermance.

L'itinéraire s'écarte un peu du lac pour une nouvelle visite de la campagne genevoise: la route de Chevrens, puis quelques chemins de traverse, lui offrent un parcours en balcon sur le Léman. La tentation est grande de faire de petits détours pour visiter les villages d'Anières, Corsier, Collonge-Bellerive. Après Cologny, le cycliste rejoint les quais pour longer la rade de Genève.

Il est conseillé de parcourir l’itinéraire en 2 ou 3 jours au moins, afin de se donner la possibilité de visiter chacune des régions traversées et de s’attarder dans les nombreux établissements de charme qui l’agrémentent.

Cet itinéraire est une initiative du Canton de Genève et du Conseil du Léman, organisme de coopération transfrontalière qui regroupe 5 territoires et 2 pays : les cantons suisses de Genève, Vaud et Valais, et les départements français de la Haute-Savoie et de l’Ain.

*Ce projet est conduit dans le cadre du Conseil du Léman.*

*Pour le projet Tour du Léman à vélo: Mme Caroline Dallèves, chargée de communication, Etat de Genève (DETA)*

🕿 *+41 22 546 76 18 ; courriel : caroline.dalleves@etat.ge.ch*